16 - BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2022

Le Budget primitif 2022 du Budget principal est arrêté en recettes et dépenses à la somme de **90 744 628 €** dont 82 820 393 € de mouvements réels et 7 624 235 € de mouvements d'ordre.

Les équilibres financiers peuvent se résumer ainsi (présentation simplifiée, en euros), les précisions complémentaires figurant dans les documents officiel et de synthèse, complétés par le programme pluriannuel d'investissements :

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
- Emprunt nouveau	10 800 000
-Rembt échéances dette par CATLP	194 730
- Dotations et fonds divers (FCTVA, taxe d'aménagement)	3 038 617
- Subventions reçues (Etat, FEDER, CR, CD65, amendes de police)	2 339 384
- Produit des cessions	500 000
- Travaux d'office	70 000
- Divers	11 668
- *Autofinancement global (opération d'ordre)*	*7 724 235*
TOTAL	**24 678 634**
DEPENSES	
- Remboursement du capital de la dette, cautionnement reçu	7 097 700
- Equipement, travaux et subventions	17 310 934
- Travaux d'office	70 000
- *Travaux en régie (opération d'ordre)*	*200 000*
TOTAL	**24 678 634**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
- Fiscalité directe locale	30 172 120
- Fiscalité indirecte et taxes d'utilisation du domaine public	2 772 500
- Attribution de compensation – CATLP	9 069 597
- FPIC	776 534
- Allocations fiscales compensatrices	530 000
- Dotation globale de fonctionnement	13 900 000
- FCTVA de fonctionnement	150 000
- Autres subventions et participations	2 141 410
- Autres recettes et produits de gestion courante (dt stationnement)	2 388 406
- Remboursements de personnel	3 952 312
- Produits financiers	13 115
- *Travaux en régie (opération d'ordre)*	*200 000*
TOTAL	**66 065 994**
DEPENSES	
- Charges à caractère général	9 971 860
- Charges de personnel et frais assimilés	32 700 000
- Subventions et participations	14 015 393
- Autres charges de gestion courante	752 306
- Atténuation de produits	30 000
- Charges financières	822 200

- Charges exceptionnelles		50 000
- *Autofinancement global (opération d'ordre)*		*7 724 235*
	TOTAL	**66 065 994**

Après avis favorable de la commission Administration générale, Finances, Ressources humaines et Commande publique du 13 décembre 2021, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Budget primitif 2022 du Budget principal arrêté en recettes et dépenses à la somme globale de **90 744 628 €.**